

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 31 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 31 octobre et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 25 octobre 2023, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 24, puis 25

Représentés : 9

Absents : 12, puis 11

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Patricia CHMARA, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, M. Gaëtan FAUVAIN, Mme Catherine GUTIERREZ, Mme Isabelle HELIN, M. Richard LABALME, M. Jean-Michel LUX, Mme Patricia MAURY, M. Thierry MICHAL, M. Lucien MOLINES, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Philippe PROST, M. Alain REIGNIER, M. Roger RIBOLLET, Mme Catherine SALVETTI, M. Denis SAJJOT, M. Thierry SEVES (à partir de 18h45 – point n°7), Mme Anne TURREL, M. Maurice VOISIN,

Étaient absents : Mme Nathalie BISIGNANO, M. Franck CALAS (pouvoir à M. Jean-Pierre CHAMPION), Mme Carole FAUVETTE (pouvoir à M. Philippe PROST), Mme Marie-Ange FAVEL, M. Paul FERRÉ (pouvoir à Mme Anne TURREL), Mme Fabienne GIMARET (pouvoir à M. Thierry MICHAL), Mme Christelle PAGET (pouvoir à M. Gaëtan FAUVAIN), M. Benoît PEIGNÉ (pouvoir à M. Renaud DUMAY), M. Thierry SEVES (jusqu'à 18h45 – point n°6), Mme Marie-Monique THIVOLLE (pouvoir à M. Romain COTTEY), Mme Marie-Jeanne VERCHERAT (pouvoir à M. Richard LABALME), M. Dominique VIOT (pouvoir à M. Roger RIBOLLET),
Secrétaire de séance : M. Bernard ALBAN

N°2023/10/31/01 - INSTALLATION D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

PREND ACTE de l'installation de M. Roger RIBOLLET au sein du conseil communautaire, en qualité de Délégué de la commune de Garnerans,

N°2023/10/31/02 – MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS THEMATIQUES INTERCOMMUNALES

DECIDE de renoncer au scrutin secret pour cette désignation,

APPROUVE la candidature de M. Pierre BAILLY-BECHET à la commission Finances,

APPROUVE la candidature de M. Pierre BAILLY-BECHET à la commission Economie et voirie,

APPROUVE la composition des Commissions thématiques intercommunales selon le tableau ci-après,

RAPPELLE que les conseillers suivants sont placés en liste d'attente :

- commission Assainissement : M. Jean-Philippe BEROUD (Chaleins)
- commission Tourisme : Mme Michelle JAMBON, Mme Stéphanie DEMAUX, Mme Gisèle LORON (Chaleins), **M. Maurice VOISIN** (Thoissey)
- commission Economie et voirie : **M. Lucien MOLINES** (Chaleins), Mme Arlette BERNARD (Montceaux)
- commission Social et vie sportive : Mme Nolwen SEZNEC, Mme Stéphanie DEMAUX et M. Gilles LARUE (Chaleins), Mme Myriam VILLUENDAS (Lurcy)
- commission Environnement : Mme Sylvianne GIRAUD et M. Raymond FLANDIN (Chaleins),
- commission Bâtiments et espaces extérieurs : M. Gilles KNOEPFLI, Mme Gisèle LORON et M. Christian GOIFFON (Chaleins)
- commission Mutualisation et Services de proximité : Myriam VILLUENDAS (Lurcy)

<p>Commission FINANCES (15 membres + le Président)</p> <p>M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président</p> <p>Mme Marie-Jeanne VERCHERAT</p> <p>M. Jean-Michel LUX</p> <p>M. Lucien MOLINES</p> <p>M. Alain REIGNIER</p> <p>M. Thierry SEVES</p>	<p>Mme Nathalie BISIGNANO</p> <p>M. Thierry MICHAL</p> <p>M. Jean-Pierre CHAMPION</p> <p>M. Philippe PROST</p> <p>Mme Marie-Monique THIVOLLE</p> <p>Mme Magalie PEZZOTTA</p> <p>M. Paul FERRÉ</p> <p>M. Pierre BAILLY-BECHET</p> <p>Mme Arlette BERNARD</p> <p>Mme Caroline FRUCTUOSO</p>	<p>Commission AMENAGEMENT (15 membres)</p> <p>Mme Marie Monique THIVOLLE</p> <p>Mme Catherine SALVETTI</p> <p>M. Dominique VIOT</p> <p>M. Alain REIGNIER</p> <p>M. Philippe PROST</p> <p>Mme Corinne FONTAN</p> <p>M. Sylvain DAMEZIN</p>	<p>Mme Catherine GUTIERREZ</p> <p>M. Richard LABALME</p> <p>Mme Claude CLEYET-MARREL</p> <p>Mme Patricia CHMARA</p> <p>M. Nicolas DI NUCCI</p> <p>Mme Jocelyne ROLLET</p> <p>M. Mathieu ROLLET</p> <p>M. Thierry MICHAL</p>
<p>Commission ASSAINISSEMENT (15 membres)</p> <p>M. Thierry MICHAL</p> <p>M. Franck CALAS</p> <p>M. Thierry SEVES</p> <p>M. Sébastien MOYNE</p> <p>M. Jacques VERT</p> <p>M. Pierre ECKERT</p> <p>M. Philippe DAVIDIAN</p>	<p>M. Bernard ALBAN</p> <p>M. Benoît PEIGNÉ</p> <p>M. Patrice ANSOUD</p> <p>M. Roger RIBOLLET</p> <p>M. Dominique REVOL</p> <p>M. Vincent GELAS</p> <p>M. Frédéric KANDZIORA</p> <p>M. Fabien COGNO</p>	<p>Commission TOURISME (15 membres)</p> <p>Mme Anne TURREL</p> <p>Mme Isabelle HELIN</p> <p>Mme Laure FANGET</p> <p>Mme Natacha AKYUREK</p> <p>Mme Gaëlle LABALME</p> <p>M. Guy CHANUDET</p> <p>M. Jean-Marc GIMARET</p>	<p>Mme Carole FAUVETTE</p> <p>Mme Marie-Monique THIVOLLE</p> <p>Mme Magalie PEZZOTTA</p> <p>Mme Sylvianne GIRAUD</p> <p>M. Laurent PERRI</p> <p>Mme Myriam VILLUENDAS</p> <p>M. Philippe MABRU</p> <p>Mme Arlette BERNARD</p>
<p>Commission ECONOMIE ET VOIRIE (15 membres)</p> <p>M. Renaud DUMAY</p> <p>M. Alain REIGNIER</p> <p>M. Thierry SEVES</p> <p>M. Johan VIVIEN MAGNIEN</p> <p>M. Christophe POULAIN</p> <p>M. Anthony LAIDET</p>	<p>Mme Patricia CHMARA</p> <p>M. Bernard ALBAN</p> <p>M. Romain COTTEY</p> <p>M. Patrice ANSOUD</p> <p>Mme Dorothée TATON</p> <p>M. Vincent GELAS</p> <p>M. Boris LEYNAUD</p> <p>Mme Chrystel SCHNEIDER</p> <p>M. Pierre BAILLY-BECHET</p>	<p>Commission SOCIAL ET VIE SPORTIVE (15 membres)</p> <p>Mme Nathalie BISIGNANO</p> <p>Mme Isabelle HELIN</p> <p>M. Christian GOIFFON</p> <p>Mme Élise BURDEAU-AUCLAIR</p> <p>Mme Maryline BOUQUIN</p> <p>M. Thomas VANNIER</p>	<p>Mme Patricia MAURY</p> <p>Mme Patricia CHMARA</p> <p>M. Gaëtan FAUVAIN</p> <p>Mme Nathalie MARCHÉ</p> <p>M. Fabrice VIOLLET</p> <p>M. Franck SERRURIER</p> <p>Mme Valérie BREVET</p> <p>Mme Fatima KHENFER</p> <p>Mme Véronique VAILLANT</p>
<p>Commission ENVIRONNEMENT (15 membres)</p> <p>M. Jean-Michel LUX</p> <p>M. Renaud DUMAY</p> <p>M. Gilles VATOUX</p> <p>M. Stéphane DUFOUR</p> <p>Mme Corine FONTAN</p> <p>Mme Marie-Laure KNEPPERT</p> <p>M. Cyril CORDELIER</p>	<p>Mme Anais LEAL</p> <p>Mme Véronique LEONET</p> <p>M. Jacques VERT</p> <p>M. Xavier MARGUIN</p> <p>M. Christian BEGUET</p> <p>M. Pierre-Arnaud NOIRET</p> <p>M. Dominique VIOT</p> <p>M. Philippe DAVIDIAN</p>	<p>Commission BÂTIMENTS et ESPACES EXTERIEURS (15 membres)</p> <p>M. Jean-Pierre CHAMPION</p> <p>M. Lucien MOLINES</p> <p>M. Thierry LUCENET</p> <p>M. Jérémy GONIN</p> <p>M. Jean-Marc LOURENCO</p> <p>M. Dany ALVES</p>	<p>Mme Marie-Ange FAVEL</p> <p>M. Romain COTTEY</p> <p>M. Gilles VATOUX</p> <p>M. Jacques MARAILLAC</p> <p>Mme Myriam VILLUENDAS</p> <p>M. Philippe DAVIDIAN</p> <p>Mme Vanessa JOURNALLEAU</p> <p>M. Jean-Marc GIMARET</p> <p>M. Fabrice RAPHANEL</p>

Commission MUTUALISATION Services de Proximité (15 membres) M. Denis SAUJOT M. Dominique VIOT Mme Claude CLEYET- MARREL M. Jérémy GONIN M. Christophe BOUQUIN- JAFFRE Mme Natacha AKYUREK Mme Catherine SALVETTI	Mme Fabienne GIMARET M. Maurice VOISIN Mme Michelle JAMBON Mme Monique PERILLAT- MANDRY Mme Laetitia DULAC M. Franck CALAS Mme Céline GINOUX Mme Arlette BERNARD
---	---

N°2023/10/31/03 – MODIFICATION DE LA REPRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE AU SYNDICAT MIXTE VAL DE SAÔNE-DOMBES (SCOT)

DECIDE de renoncer au scrutin secret pour cette désignation,

ELIT M. Roger RIBOLLET en tant que délégué suppléant de la Communauté de Communes Val de Saône Centre au Syndicat Mixte Val de Saône Dombes,

DIT que la liste des délégués est désormais établie de la manière suivante :

Communes	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
Chaleins	Lucien MOLINES	Catherine SALVETTI
Francheleins	Mathieu ROLLET	Jean-Michel LUX
Garnerans	Dominique VIOT	Roger RIBOLLET
Genouilleux	Gaël AUCLAIR	Isabelle HELIN
Guéreins	Jacques MARAILLAC	Stéphane MÉLINON
Illiat	Richard LABALME	Sandrine GATHERON
Lurcy	Corine FONTAN	Nicolas DI NUCCI
Messimy-sur-Saône	Thierry MICHAL	Bruno DOUCET-BON
Mogneneins	Jocelyne ROLLET	Jean-Pierre CHAMPION
Montceaux	Jean-Claude DESCHIZEAUX	Patricia CHMARA
Montmerle-sur-Saône	Pierre VOUILLON	Bernard ALBAN
Peyzieux-sur-Saône	Marie-Monique THIVOLLE	Romain COTTEY
Saint-Didier-sur-Chalaronne	Matthieu ROLLET	Cédric BADIN
Saint-Etienne-sur-Chalaronne	Pierre-Arnaud NOIRET	Gaetan FAUVAIN
Thoissey	Boris LEYNAUD	Paul FERRÉ

N°2023/10/31/04– CHARGE(E) DE MISSION MOBILITE : CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT AU TITRE D'UN CONTRAT DE PROJET

DECIDE de créer un emploi non permanent à temps complet dans le cadre d'un contrat de projet de Chargé(e) de mission mobilité pour assurer les missions de mise en œuvre, d'animation et de suivi du Plan d'actions mobilité, à compter du 1^{er} janvier 2024 et pour une durée de trois ans, éventuellement renouvelable dans la limite de six années.

PRECISE que la rémunération de cet emploi sera rattachée à l'échelle indiciaire des Rédacteurs ou adjoints administratifs ou Techniciens territoriaux ou adjoints techniques et que le recrutement ne pourra intervenir qu'à l'issue d'une période minimale de 8 semaines après la déclaration de vacance d'emploi.

ET AUTORISE Monsieur le Président à prendre les dispositions relatives au recrutement et à procéder aux formalités administratives, dont les demandes d'aide au financement.

ACCEPTE la proposition de :

- Suppression de l'emploi de Chargé de mission PCAET à temps complet 35 heures hebdomadaires ouvert aux cadres d'emplois des Ingénieurs ou Techniciens territoriaux ou des Attachés ou des Rédacteurs territoriaux,
- Création d'un emploi de Responsable Environnement à temps complet 35 heures hebdomadaires ouvert aux cadres d'emplois des Ingénieurs ou Techniciens territoriaux ou des Attachés ou des Rédacteurs territoriaux,

FIXE le tableau des emplois permanents, tel qu'indiqué ci-après, à effet au 1^{er} janvier 2024 ;

ET AUTORISE Monsieur le Président à procéder aux formalités administratives.

Tableau des emplois permanents à temps complet au 1^{er} janvier 2024			
Emplois	Nombre	Cadre (s) d'emploi autorisé(s) par le conseil communautaire	Groupes fonctions RIFSEEP
Filière administrative			
Directeur / Directrice des services	1	Cadre d'emplois des Attachés territoriaux	A1
Directeur Adjoint / Directrice Adjointe des services	2	Cadre d'emploi des Attachés ou des Rédacteurs territoriaux	A1 ou A2
Directeur / Directrice du Pôle tourisme	1	Cadre d'emploi des Attachés ou des Rédacteurs territoriaux	A2 ou B1
Directeur / Directrice du Pôle cadre de vie	1	Cadre d'emploi des Attachés ou des Rédacteurs territoriaux	A2 ou B1
Responsable des Ressources Humaines	1	Cadre d'emploi des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux	B1
Responsable de gestion comptable	1	Cadre d'emploi des Attachés ou des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux	A3 ou B1
Chargé de mission mutualisation et proximité	1	Cadre d'emplois des Attachés ou des Rédacteurs territoriaux	A4 ou B2
Instructeur des actes d'urbanisme	2	Cadre d'emplois des Rédacteurs ou des Techniciens territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux	B2 ou C1
Responsable de développement économique et territorial	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux	B1 ou C1
Assistant(e) de direction et chargé(e) de communication	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux	B3 ou C1
Assistant(e) administratif(ve) du Pôle Cadre de Vie	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux	B3 ou C1
Assistant(e) RH	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux	B3 ou C1
Assistant(e) administrative et comptable	1	Cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux ou des Rédacteurs territoriaux	C1 ou B3
Assistant(e) de gestion administrative du Pôle Technique	1	Cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux	C1
Chargé(e) de la Commande publique et des dossiers juridiques et contentieux	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Attachés territoriaux	B2 ou A4
Chargé(e) de la Commande publique et de la Prévention	1	Cadre d'emplois des Techniciens territoriaux	B2
Agent d'accueil et de gestion d'une structure touristique	2	Cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux	C1
Agent d'accueil et de gestion d'une structure touristique et d'hébergement	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux	B3 ou C1
Filière animation			
Responsable Enfance Jeunesse	1	Cadre d'emplois des Adjoints d'animation territoriaux ou des animateurs territoriaux	B2 ou C1
Accueil et Gestion (Responsable-Adjoint de l'ALSH)	1	Cadre d'emplois des Adjoints d'animation territoriaux	C1
Filière Technique			
Directeur / Directrice du Pôle Technique	1	Cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux ou des techniciens territoriaux	A2 ou B1

Responsable adjoint(e) du Pôle Technique et responsable du service assainissement	1	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques, Agents de maîtrise ou des Techniciens territoriaux	B1
Responsable Bâtiments/Espaces extérieurs	1	Cadre d'emplois des Techniciens territoriaux, Adjoints Techniques ou des Agents de maîtrise	B2 ou C1
Technicien Assainissement	1	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques, Agents de maîtrise Ou des Techniciens territoriaux	B2 ou C1
Responsable Environnement	1	Cadre d'emplois des Ingénieurs ou Techniciens territoriaux ou des Attachés ou des Rédacteurs territoriaux	A4 ou B1
Entretien et Surveillance	3	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques	C2 et C2 logé
Agent polyvalent	1	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques 35h/semaine	C2
Filière sociale et médico-sociale			
Directeur/Directrice du service Petite Enfance (suppression au 1 ^{er} octobre 2022)	1	Cadre d'emplois des Puéricultrices Territoriales	A3
Directeur/Directrice du service Petite Enfance	1	Cadre d'emplois des Puéricultrices Territoriales ou des Educateurs territoriaux de jeunes enfants	A3
Adjoint(e) au Directeur/Directrice du service Petite Enfance	1	Cadre d'emplois des Educateurs territoriaux de jeunes enfants	A3
Animateur/Animatrice du RPE VisioRelais - Responsable de la Microcrèche	1	Cadre d'emplois des Educateurs territoriaux de jeunes enfants	A4 (25 h) A3 (10 h)
Assistant(e) d'accueil des enfants du Pôle VisioCrèche	9	Cadres d'emplois des Auxiliaires de puériculture territoriaux Ou des Agents Sociaux territoriaux	C2 ou C1
Assistant(e) d'accueil des enfants du Service Petite Enfance	1	Cadres d'emplois des Auxiliaires de puériculture territoriaux Ou des Agents Sociaux territoriaux	C2 ou C1
Aide Auxiliaire de puériculture à la microcrèche	2	Cadre d'emplois des Agents Sociaux territoriaux	C2

Tableau des emplois permanents à temps non complet au 1^{er} janvier 2024

Emplois	Nombre	Cadre (s) d'emploi autorisé(s) par le conseil communautaire	Groupes fonctions RIFSEEP
Filière administrative			
Secrétaire du service Petite Enfance	1	Cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux 28h/semaine	C1
Agent d'accueil et de gestion d'une structure touristique et d'hébergement	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux 28h/semaine	B3 ou C1
Animateur(rice) Référent(e) de la Maison France Services	1	Cadre d'emplois des Assistants territoriaux Socio-éducatifs ou des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux ou des Agents Sociaux territoriaux 26h/semaine	A4 ou B3 ou C1
Animateur(rice) de la Maison France Services	1	Cadre d'emplois des Assistants territoriaux Socio-éducatifs ou des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux ou des Agents Sociaux territoriaux 24h/semaine	A4 ou B3 ou C2
Filière Animation			
Animateur/Animatrice de l'ALSH	6	Cadre d'emplois des Adjoints d'animation territoriaux 25 h/semaine	C2
Filière Technique			
Entretien et surveillance	1	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques 7h/semaine	C2
Assistant(e) de service du Pôle VisioCrèche	1	Cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux 30h/semaine	C2
Assistant(e) de service et d'accueil du Pôle VisioCrèche	1	Cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux 30h/semaine	C2
Entretien des bureaux, du RPE et entretien et surveillance du gymnase et du centre sportif	1	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques 18h/semaine	C2
Filière sociale et médico-sociale			
Référent(e) santé, prévention et accueil inclusif	1	Cadres d'emplois des Infirmiers de Soins Généraux Territoriaux, Infirmiers Territoriaux ou des Puéricultrices Territoriales	A4 ou B2

		28h/semaine	
Assistant(e) d'accueil des enfants du Pôle VisioCrèche	1	Cadres d'emplois des Auxiliaires de puériculture territoriaux ou des Agents Sociaux territoriaux 28h/semaine	C1 ou C2
Agent en charge du portage des repas à domicile	2	Cadre d'emplois des Agents Sociaux territoriaux (17h30/semaine)	C2
Animateur/Animatrice du RPE SaôneRelais	1	Cadre d'emplois des Educateurs de Jeunes Enfants 21h30/semaine	A4
Auxiliaire de puériculture à la micro-crèche	1	Cadre d'emplois des Auxiliaires de puériculture territoriaux (28h/semaine)	C1
Aide Auxiliaire de puériculture à la micro-crèche	1	Cadre d'emplois des Agents Sociaux territoriaux (30 h/semaine)	C2

N°2023/10/31/06 – CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE D'UNE PERIODE DE PREPARATION AU RECLASSEMENT (PPR)

APPROUVE la convention-type de mise en œuvre d'une période de préparation au reclassement proposée par le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain,

AUTORISE le Président à définir les modalités d'accompagnement et d'accueil et à signer la convention tripartite avec le Centre de gestion de l'Ain et l'agent, et éventuellement tout avenant à ladite convention,

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent sont inscrits au budget et que des crédits supplémentaires relatifs à la réalisation d'un bilan de compétences et/ou autres formations seront le cas échéant ajoutés par décision modificative ultérieure.

N°2023/10/31/07 – CONVENTION DE MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REALISATION DE TRAVAUX D'EAUX PLUVIALES A MONTMERLE-SUR-SAONE

AUTORISE M. le Président à signer la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la commune de Montmerle-sur-Saône pour la réalisation de travaux relatifs à la gestion des eaux pluviales et confiant à la Communauté de Communes la maîtrise d'ouvrage des travaux qui comprennent essentiellement la pose sous voirie communale de canalisations d'eaux pluviales en lieu et place du réseau unitaire existant (renforcement), la création de regards de visite d'eaux pluviales, la reprise ou création de branchements d'eaux pluviales et la réfection de chaussée à l'identique (coupe type T4).

PRECISE que les travaux « eaux pluviales » seront payés en TTC par la communauté de communes sur le compte 4581 et seront facturés à la commune en TTC sur le compte 4582.

N°2023/10/31/08 – ATTRIBUTION DE L'AIDE AUX PETITES ENTREPRISES DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES SERVICES AVEC POINT DE VENTE (TPE) ET SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA SARL REGARD 9 THOISSEY

DECIDE, dans le cadre du dispositif des aides en faveur du développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente et du règlement adopté le 13 décembre 2022, d'attribuer une subvention d'un montant de **7 500 €** à la Sarl REGARD 9 THOISSEY, imputée aux comptes 20421 pour un montant de 2 673.12€ et au compte 20422 pour un montant de 4 826.88€.

PRECISE que la subvention attribuée sera recalculée au prorata des dépenses effectivement réalisées si le montant des factures acquittées est inférieur au montant des devis composant le dossier.

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention avec le bénéficiaire et tous documents se rapportant à cette affaire,

AUTORISE Monsieur le Président à exécuter les dépenses, sous réserve de la communication par les bénéficiaires :

- d'un état récapitulatif des dépenses attestant de la conformité des dépenses effectuées, accompagné des factures acquittées ou sur production d'une attestation établie par l'expert-comptable ou le commissaire au compte de l'entreprise certifiant le montant et la nature des investissements réalisés,
- des éléments justifiant du respect de l'obligation de publicité détaillée à l'article 4 de la convention et des éventuels éléments justifiant du respect des autorisations d'urbanisme.

N°2023/10/31/09 – BUDGET OFFICE DE TOURISME - EXERCICE 2023 - DECISION MODIFICATIVE N°1

APPROUVE la décision modificative n°1 du Budget Office de Tourisme 2023 contenant les écritures suivantes :

Section de Fonctionnement

Dépenses	c/60612 - F020 - Energie Electricité	- 700 €
	c/60622 - F020 - Carburants	- 100 €
	c/60623 - F020 - Alimentation	- 100 €
	c/6064 - F020 - Fournitures administratives	- 100 €
	c/6068 - F020 - Autres matières et fournitures	- 100 €
	c/6078 - F020 - Autres marchandises	- 500 €
	c/611 - F020 - Contrats de prestation de service	- 1 200 €
	c/61551 - F020 - Entretien et réparation sur matériel roulant	- 1 000 €
	c/6184 - F020 - Versements à des organismes de formation	- 1 000 €
	c/6188 - F020 - Autres frais divers	- 2 000 €
	c/6231 - F020 - Annonces et insertions	- 500 €
	c/6232 - F020 - Fêtes et cérémonies	- 500 €
	c/6236 - F020 - Catalogues et imprimés et publications	+ 2 100 €
	c/6262 - F020 - Frais de télécommunications	- 200 €
	c/62875 - F020 - Remboursement de frais aux communes membres du GFP	- 200 €
	c/6215 - F020 - Personnel affecté par la collectivité de rattachement	- 3 500 €
	c/6455 - F020 - Cotisations pour assurance du personnel	- 200 €
c/7398 - F020 - Reversements, restitutions et prélèvements divers	- 1 000 €	
c/65748 - F020 - Subv. De fonctionnement aux autres de droit privé	- 1 000 €	
	Sous total	- 11 800 €
Recettes	c/75822 - F020 - Prise en charge du déficit du BA à caractère administratif par le BP	- 11 800 €
	Sous-total	- 11 800 €

N°2023/10/31/10 – BUDGET GITE DE GROUPE - EXERCICE 2023 - DECISION MODIFICATIVE N°1

APPROUVE la décision modificative n°1 du Budget Gite de Groupe 2023 contenant les écritures suivantes :

Section de Fonctionnement

Dépenses	c/60611 - F60 - Eau et assainissement	- 800 €
	c/60612 - F60 - Energie Electricité	- 3 300 €
	c/60613 - F60 - Chauffage urbain	- 4 500 €
	c/60631 - F60 - Fournitures d'entretien	+ 500 €
	c/60632 - F60 - Fournitures de petit équipement	+ 1 400 €
	c/615221 - F60 - Entretien et réparation sur bâtiments publics	- 500 €
	c/6184 - F60 - Versements à des organismes de formation	- 600 €
	c/6228 - F60 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	+ 800 €
	c/6231 - F60 - Annonces et insertions	- 2 000 €
	c/6215 - F60 - Personnel affecté par la collectivité de rattachement	- 1 000 €
c/6455 - F60 - Cotisations pour assurance du personnel	- 400 €	
	Sous total	- 10 400 €
Recettes	c/75822 - F60 - Prise en charge du déficit du BA à caractère administratif par le BP	- 10 400 €
	Sous-total	- 10 400 €

N°2023/10/31/11 – BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2023 - DECISION MODIFICATIVE N°3

APPROUVE la décision modificative n°3 du Budget Principal 2023 contenant les écritures suivantes :

Section de Fonctionnement

Dépenses	c/657363 – F.020 – Subvention de fonctionnement aux établissements et services rattachés	- 22 200 €
	c/61551– F.4238 – Entretien et réparation matériel roulant	+ 1 100 €
	c/615221 – F020 – Entretien et réparations bâtiments publics	- 15 600 €
	c/6332 – F.331 – Cotisations versées au FNAL	+ 100 €
	c/6336 – F.331 – Cotisations versées au CNFPT et CDG	+ 340 €
	c/6338 – F.331 – Autres impôts, taxes et versements sur rémunérations	+ 40 €
	c/64111 – F.331 – Rémunérations au personnel titulaire	+ 3 740 €
	c/64131 – F.331 – Rémunération au personnel non-titulaire	+ 12 970 €
	C/64138 – F.331 – Primes et autres indemnités	+ 600 €
	c/6451 – F.331 – Cotisations versées à l'URSSAF	+ 3 350 €
	c/6453 – F.331 – Cotisations versées aux caisses de retraite	+ 330 €
	c/6454 – F.331 – Cotisations versées aux ASSEDIC	+ 730 €
	c/64111 – F.4222 – Rémunération au personnel titulaire	+ 4 000 €
	c/6451 – F.4222 – Cotisations versées à l'URSSAF	+ 2 000 €
	c/6453 – F.4222 – Cotisations versées aux caisses de retraite	+ 2 000 €
c/6454 – F.4222 – Cotisations versées aux ASSEDIC	+ 1 000 €	
c/023 – F.020 – Virement à la section d'investissement	+ 10 500 €	
	Sous-total	+ 5 000 €
Recettes	c/777 – Ch. 042 - F.020 – Reprise sur subventions	+ 5 000 €
	Sous-total	+ 5 000 €

Section d'Investissement

Dépenses	c/2031 – op.87 – F.321 – Jardin des Sports	+ 5 500 €
	c/139361 - Ch. 040– F020 – Subv. d'Equip. Transférable DETR	+ 5 000 €
	Sous-total	+ 10 500 €
Recettes	c/021 – F.020 – Virement de la section de fonctionnement	+ 10 500 €
	Sous-total	+ 10 500 €

PRECISE que l'opération suivante est créée par la présente décision modificative :

- ✓ Op.87 : Jardin des Sports

N°2023/10/31/12 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'EQUILIBRE AU BUDGET OFFICE DE TOURISME

DECIDE d'attribuer une subvention d'équilibre d'un montant de 70 843,54 euros et d'en autoriser le versement par le budget principal au budget annexe Office de Tourisme.

PRECISE que les crédits sont inscrits aux budgets 2023.

N°2023/10/31/13 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'EQUILIBRE AU BUDGET GITE DE GROUPE

DECIDE d'attribuer une subvention d'équilibre d'un montant de 19 435,26 versée par le budget Principal au budget annexe Gite de groupe,

PRECISE que les crédits sont inscrits au budget 2023.

N°2023/10/31/14 – FIXATION DES DUREES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

APPROUVE les durées d'amortissement inscrites dans les tableaux ci-après :

Budget Principal (nomenclature M57)

Catégories d'immobilisation	Compte concerné (à titre indicatif)	Barème indicatif M14	Durées
Etudes, Frais de recherche et de développement	2031 - 2032	5 ans maxi	3 ans pour études < 4 999€
			4 ans (entre 4 999 et 9 999 €)
			5 ans pour études > 10 000€
Logiciels	2051	2 ans	2 ans
Plantation d'arbres et arbustes	2121	15 à 20 ans	5 ans
Agencements et aménagements de terrains	2128	15 à 30 ans	15 ans
Agencements et aménagements de bâtiments,	21351 – 2138	15 à 20 ans	15 ans

installations électriques et téléphoniques			
Installations générales, matériel de voirie (signalétique), matériel et outillage technique,	2152 – 2158 2181	20 à 30 ans	15 ans
Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	21568	8 à 10 ans	5 ans
Matériel roulant	21561	5 à 10 ans	5 ans (occasion) 10 ans (neuf)
Matériel informatique	21838	2 à 5 ans	3 ans
Matériel de bureau électrique ou électronique	21838	5 à 10 ans	3 ans
Mobilier de bureau, mobilier et matériel de puériculture, médical, divers	21848 - 2188	10 à 15 ans	5 ans
Mobilier et matériel sportif, de cuisine, d'entretien (autolaveuse, etc)	2158 21848 - 2188	10 à 15 ans	5 ans pour <4 999 € 10 ans pour > 5 000€
Subventions d'équipement versées (au SIEA, CG, etc) <ul style="list-style-type: none"> • Pour biens mobiliers, matériel ou étude • Pour biens immobiliers 	204	5 ans maxi 15 ans maxi	5 ans 5 ans pour subv. < 9 999€ 10 ans (entre 9 999 et 19 999 €) 15 ans pour subv.> 20 000€

Budget Assainissement Collectif (nomenclature M49)

Catégories d'immobilisation	Compte concerné (à titre indicatif)	Barème indicatif M49	Durées proposées
Etudes, Frais de recherche et de développement	2031 - 2032	5 ans maximum	5 ans
Logiciels	2051	2 ans	2 ans
Bâtiments d'exploitation (ex : Montceaux)	21311	30 à 100 ans	30 ans
Stations d'épuration (ouvrages lourds) <ul style="list-style-type: none"> • Type roselière (ex : Messimy, Chaleins) • Type boue activée (ex : Guéreins) 	21562 217311	50 à 60 ans	50 ans 40 ans
Stations d'épuration (ouvrages courants)	21562 – 2151 - 2188	25 à 30 ans	30 ans
Stations d'épuration de Mogneneins, son poste de refoulement et les canalisations	2151	50 à 60 ans	60 ans
Réseaux des communes de Garnerans, Mogneneins, St Didier et St Etienne	21562	50 à 60 ans	60 ans
Réseau d'assainissement	21311 21562 - 21532	50 à 60 ans	50 ans
Réseaux de Thoisse, Stations des communes de Thoisse et St Etienne sur Ch	2151-21562		30 ans
Matériel et outillage divers (extincteurs, etc)	2188	5 à 10 ans	5 ans

Budget Assainissement Non Collectif (nomenclature M49)

Catégories d'immobilisation	Compte concerné (à titre indicatif)	Barème indicatif M49	Durée proposée
Bâtiments d'exploitation (traitement des boues)	217311	25 à 30 ans	30 ans

Budget Office de Tourisme (nomenclature M57)

Catégories d'immobilisation	Compte concerné (à titre indicatif)	Barème indicatif	Durée proposée
Matériel informatique	21838	Entre 2 et 5 ans	3 ans
Mobilier	21848	Entre 10 et 15 ans	6 ans
Autres installations, matériel et outillages techniques (ex : enseignes, oriflammes ...)	2158	Entre 6 et 10 ans	10 ans
Autres immobilisations corporelles (climatiseurs ...)	2188	Entre 10 et 15 ans	5 ans

Budget Gîte de groupe (nomenclature M57)

Catégories d'immobilisation	Compte concerné (à titre indicatif)	Barème indicatif	Durée proposée
Logiciels	2051	2 ans	2 ans
Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	21351 – 2138	15 à 20 ans	15 ans
Installations générales, matériel de voirie (signalétique), matériel et outillage technique,	2152 – 2158 2181	20 à 30 ans	15 ans
Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	21568	8 à 10 ans	5 ans
Matériel informatique	21838	2 à 5 ans	3 ans
Mobilier, matériel de cuisine, d'entretien, de bureau, divers et autres immobilisations corporelles	21848 - 2188	10 à 15 ans	5 ans

Budget Atelier Relais DPI et Budget Atelier Relais Menuiserie (nomenclature M57)

Catégories d'immobilisation	Compte concerné (à titre indicatif)	Barème indicatif	Durée proposée
Constructions	2138	15 à 30 ans	17 ans
Installations, matériel et outillage techniques	2158	15 à 20 ans	17 ans

FIXE, pour les budgets Principal, Assainissement Collectif, Assainissement Non Collectif, Office de Tourisme et Gîte de groupe, un seuil unitaire de **1 000 euros** en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur sont amorties en une année ;

DECIDE :

- de pratiquer l'amortissement de façon linéaire :
 - ✓ avec prorata temporis pour les biens acquis dans un budget avec nomenclature M57 ;
 - ✓ sans prorata temporis pour les biens acquis dans un budget avec nomenclature M49 ;
- d'amortir les biens :
 - ✓ à compter de la date effective de mise en service du bien dans le patrimoine de la collectivité pour les biens acquis dans un budget avec nomenclature M57 ;
 - ✓ à compter de l'exercice suivant l'acquisition pour les biens acquis dans un budget avec nomenclature M49 ;
- de calquer la durée d'amortissement des subventions sur la durée d'amortissement des biens concernés ;
- d'appliquer cette délibération à l'amortissement des biens acquis à compter du 1^{er} janvier 2023.

N°2023/09/26/15 – COMPTE RENDU DES ATTRIBUTIONS EXERCEES PAR DELEGATION DE L'ORGANE DELIBERANT

PREND ACTE des attributions exercées par Monsieur le Président par délégation et ayant donné lieu aux décisions suivantes :

N°2023/64 – Convention de stage de formation avec l'Institut de formation auxiliaires de puériculture Ifap'titude

N°2023/65 – Convention de formation professionnelle avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Ain (UDSP)

N°2023/66 – Validation de la convention avec le SIEA pour le passage d'une canalisation électrique souterraine, l'installation de coffrets et d'un poste de transformation sur l'Extension 2 du Parc Actival à Saint-Didier sur Chalaronne

N°2023/67 – Marché Subséquent n°2 – Assistance pour la consultation d'un bureau d'études géotechniques (Accord cadre relatif à réalisation d'une étude de schéma de gestion des eaux pluviales du parc Actival à Saint-Didier-sur-Chalaronne)

N°2023/68 – Fabrication et pose de la signalétique directionnelle des sentiers de randonnée secteur nord inscrits au PDIPR

N°2023/69 – Remplacement de la centrale du système de sécurité incendie de Visiosport

N°2023/70 – Requalification trottoirs et création place de parking sur le parc d'activités la Bare à Chaleins

N°2023/71 – Convention de stage de formation avec l'Institut de formation auxiliaires de puériculture Ifap'titude

N°2023/72 – Convention de stage d'observation avec le Collège Eugène Dubois

Fait à Monceaux, le 31 octobre 2023

Le Président,

Jean-Claude DESCHIZEAUX

PUBLIE sur le site internet le 6 novembre 2023

AFFICHE du :

au :